



Comité Directeur du 7 janvier 2005

Présents : Jacques Bettenfeld, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Claude Scarsi, Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi, Monique Ansquer, Jean-Charles Bouillot, Claude Bouligaud, Pierre-Michel Ferry François Garcia, Michel Grout, Laurent Jançon, Jean Laterrot, Jean-Claude Moreau, Michel Persiaux

Assistent : Joël Delplanque, Jean Férygnac, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Hayes

sous la présidence de André Amiel

La séance est ouverte à 17h15, à l'hôtel Campanile du Kremlin-Bicêtre.

1 - Le procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 26 novembre est adopté.

2 - Le Président André Amiel suggère que les réunions du Comité Directeur soient conduites à tour de rôle par les Vice-Présidents et les Présidents de Commission. La présente réunion est conduite par Jacques Bettenfeld.

3 - Compte rendu de l'activité fédérale

3.1 - Vice-Président délégué

La rédaction du contrat Adidas a été finalisée. Jacques Bettenfeld souligne à cette occasion la qualité du travail effectué par Cécile Mantel.

3.2 - Vice-Présidence chargée de la communication et du marketing

a) Jean-Pierre. Feuillan présente la procédure d'appel d'offres pour les droits TV et en donne l'échéancier.

b) Le Comité Directeur valide la composition du comité de suivi de cet appel d'offres : André Amiel, Jean-Pierre Feuillan, Philippe Soubranne, Jacques Bettenfeld, Cécile Mantel.

c) Le Comité Directeur donne mandat au comité de suivi pour l'élaboration du dossier d'appel d'offres et pour l'analyse des offres rendues par les opérateurs candidats. La décision finale d'attribution sera prise par le Bureau Directeur.

d) Les contacts pour des partenariats se poursuivent, en particulier pour le remplacement de Harry's. En attendant, il a été décidé que l'équipe de France masculine soutiendrait la cause de Solidarité Asie. Pour cette cause, le Comité Directeur décide la participation de la FFHB pour un montant de 10 000 € qui seront versés sur le compte ouvert à cet effet par le CNOSF.

3.3 - Vice-Présidence chargée du secteur élite féminin

a) Jacques Taillefer rappelle que les clubs féminins (Metz, Besançon, Dijon, Le Havre) sont actuellement en campagne européenne.

b) Il donne ensuite plusieurs informations :

- le match Besançon – Metz du 1^{er} février sera télévisé (Eurosport),

- une visite a été faite au Comité de la Haute Vienne, organisateur de la coupe de la Ligue féminine,

- il n'y aura pas de match télévisé lors de cette compétition,

- une visite est prévue le 22 janvier au club de Mérignac, organisateur de la finale de la coupe de France,
- André Amiel et Jacques Taillefer rencontreront le Président du club de Metz.

c) A 18h, il est procédé au tirage au sort des 1/4 de finale de la coupe de France féminine. A noter, pour la première fois, la participation d'un club de D2 et deux clubs de N1 à ce stade de la compétition :

Noisy le Grand Handball	-	SA Mérignac
Cercle Dijon Bourgogne	-	HB Metz Métropole
Bourg de Péage Handball	-	ES Besançon
Communauté Conchoise Handball	-	ESC Yutz HB

- d) Jacques Taillefer présente ensuite quelques domaines de travail :
- allègement des listes de joueuses pour en faciliter le traitement administratif,
 - finalités de coupe de France féminine communes avec la coupe de France masculine,
 - préparation de l'intégration de la D1 féminine à la LNH

3.4 - Vice-Présidence chargée des relations avec les Ligues et les Comités

- a) Francis Arnault évoque plusieurs sujets sur lesquels il a eu des remarques :
- certains Comités regrettent qu'à l'instar des Présidents de Ligue, une réunion des Présidents de Comité n'ait pas été organisée à l'occasion du championnat du Monde en Tunisie,
 - de même, certains Comités regrettent le Conseil des Présidents de Comité n'ait pas fait l'objet d'un point de l'ordre du jour du Conseil d'Administration des 10 et 11 décembre.
- b) Le Comité Directeur s'inquiète de la situation dans les Ligues du Limousin, où une assemblée générale extraordinaire est prévue le 29 janvier, et de Guyane.
- c) Jean Férygnac rend compte de sa visite dans la Ligue de Franche – Comté.
- d) La réunion annuelle du Conseil des Présidents de Comité se tiendra les 25 et 26 février.

3.5 - Vice-Présidence chargée du secteur élite masculin et des relations avec la LNH

- a) L'étude de l'intégration de la D2 masculine à la LNH sera lancée lors de la réunion du comité de pilotage du 8 janvier.
- b) Deux réunions se sont tenues avec la LNH pour préparer la saison 2005-2006 et les éventuelles adaptations à apporter à la relation FFHB/LNH.
- c) L'assemblée générale de la LNH aura lieu le 11 février

3.6 - Vice-Présidence chargée des relations avec les commissions et des réformes administratives

Georges Format expose sa conception de cette mission transversale, qui est nouvelle dans le fonctionnement fédéral. Elle recouvre un certain nombre de domaines qui étaient déjà, plus ou moins, pris en charge, mais souvent sans approche globale cohérente. Il propose donc aux Présidents de commission un cadre de fonctionnement, sous la forme de fiches qu'il leur a diffusé, et qui traitent en particulier :

- de la méthodologie (nature des rapports avec les commissions, contenus, fréquence, ...),
- d'un inventaire des missions à conduire par les commissions fédérales,
- d'un inventaire des pistes de réflexion susceptibles d'évoluer en projets structurés,
- de l'évaluation des projets au regard des objectifs fixés.

Le débat qui suit cette présentation permet de confirmer que la mission transversale de Georges Format, nouvelle et difficile, correspond à un besoin identifié (le même constat peut d'ailleurs être fait quant à la vice-présidence chargée des relations avec les Ligues et les Comités), mais qu'elle ne peut être menée qu'avec le concours entier et solidaire des

Présidents de commission. Par ailleurs, les actions à mener devront être hiérarchisées et, bien sûr, cohérentes avec le projet fédéral qui doit rester la référence permanente.

4 - Tournoi de Bercy

Il aura lieu les 25, 26 et 27 mars. Les services fédéraux concernés y travaillent depuis près de trois mois, en relation avec les Présidents des Ligues parisiennes et maintenant avec la collaboration de Jean-Pierre Feuillan et Michel Grout. Des opérations de communication devront être conduites dans les Ligues et Comités pour retrouver le niveau d'assistance des meilleures années.

5 - Informatique

Claude Perruchet présente l'avancement des actions relatives aux systèmes d'information de la FFHB en particulier celui du projet de refonte des systèmes d'information « métiers » de la FFHB, conduites par le service informatique (voir document en annexe 1, préparé en relation avec Cyril Collin, responsable informatique).

Du débat qui suit cette présentation, il ressort essentiellement que la décision finale concernant la réalisation du nouveau système devra être prise par la prochaine assemblée générale, et que la réussite de ce projet, partie intégrante du projet fédéral adopté par l'assemblée générale électorale du 20 novembre 2004 (« Poursuivre la modernisation de notre système d'information en se dotant, avant deux ans, d'un outil moderne de gestion informatique utilisant les nouvelles technologies ») et qui doit aboutir à la mise en exploitation du nouveau système pour la saison 2006-2007, nécessitera l'adhésion entière et totale de tous.

6 - Finances

Alain Koubi annonce que l'exécution budgétaire 2004 fera ressortir un excédent supérieur à 100 k€.

En ce qui concerne la préparation du budget 2005, la somme des dépenses prévisionnelles exprimées à ce jour dépasse largement le montant des recettes prévues. Des arbitrages sont en cours notamment avec les Présidents de commission. La première version du budget prévisionnel « équilibré » sera élaborée pour le 19 février 2005.

La séance est levée à 20h30 et reprend à 21h45.

7 - Organisation de l'activité médicale

André Amiel informe le Comité Directeur du départ de Jean-Pierre Roatino, médecin du suivi après de l'équipe de France masculine. Pierre Sébastien sera le médecin de l'équipe de France pour le championnat du Monde en Tunisie.

Laurent Jançon présente le rôle du médecin coordonnateur tel que prévu par le décret du janvier 2004.

Philippe Bana précise les populations concernées, soit au total 684 athlètes (540 jeunes, 60 espoirs et 84 pour les équipes A).

La tâche est très importante, mais les moyens ne sont pas prévus. Un courrier a été adressé au Président du CNOSF et au Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative pour leur exposer la difficulté à appliquer ce texte en l'absence du financement correspondant.

C'est Gérard Juin, dans le cadre d'un contrat de travail désormais à temps complet, qui sera en charge :

- du rôle de médecin coordonnateur des bilans médicaux déclinés dans l'arrêté de février 2004 qui fait suite au décret de janvier 2004,
- de la tâche de médecin du suivi des équipes de France, masculines et féminines, et de toute la coordination du suivi sur l'ensemble des collectifs,

Il s'appuiera sur un réseau de cinq médecins et de douze kinés qui effectueront des missions d'accompagnement.

Philippe Bana insiste sur le danger de créer des barrières entre un service médical et le médecin fédéral de la FFHB, selon sa propre lecture de la proposition de création d'un poste de Directeur Médical telle que prévue par le CPLD. Cette disposition a d'ailleurs reçu une opposition de l'ensemble des Présidents de Fédération, transmise par le CNOSF.

8 - Intervention du DTN

8.1 - Le championnat d'Europe féminin et les perspectives

La responsabilisation du groupe passera certainement par un rajeunissement encore plus net. L'émergence de jeunes potentiels est indispensable, et il faut accepter que le collectif ait du temps pour redevenir performant. Dans ces conditions et dans la perspective 2007-2008-2012, il semble que le championnat du Monde 2007 arrive un peu tôt. Toutefois, la qualification pour les jeux Olympiques de 2008 restera l'objectif. Le programme de l'équipe de France et son accompagnement devront être de nature à créer les conditions de la réussite. La politique visera notamment à tenter de faire diminuer le nombre de joueuses étrangères dans les clubs de D1 féminine (jusqu'à huit par club !).

8.2 - Audit de la filière de formation des joueurs

La quasi-totalité des pôles a été auditée. La visite de la DTN a été bien perçue par les cadres et par l'Education Nationale. L'accueil et le suivi scolaire sont satisfaisants dans la totalité des pôles masculins, des difficultés existent dans des pôles féminins. Le repositionnement de la filière de formation sur les directives de la DTN semble avoir été bien accueilli.

Le débat stratégique sur la filière a confirmé les orientations de 2004 : trois étages, intégration des centres de formation, conservation des pôles espoirs régionaux avec cahier des charges durci.

8.3 - Rencontre avec l'équipe de France masculine

Cette rencontre a été l'occasion d'un large débat sur la situation du handballeur de haut niveau par rapport au joueur de football ou de basket.

L'objectif de podium pour le championnat du Monde en Tunisie a été confirmé.

8.4 - Sur proposition de Philippe Bana, le Comité Directeur arrête le montant des primes de résultat pour le championnat du Monde masculin (1^{er} : 25 k€, 2^{ème} : 20 k€, 3^{ème} : 17 k€).

9 - Compte rendu de l'activité fédérale (suite)

9.1 - Organisation des compétitions

a) La première réunion du groupe de coordination des coupes de France se tiendra le 21 janvier. Il y sera procédé au tirage au sort des 1/16 de finale de la coupe de France masculine, et engagé une réflexion sur une évolution de la formule.

b) Une réunion plénière des commissions d'organisation des compétitions régionales se tiendra à la même date. Elles échangeront sur les pratiques régionales (catégories d'âge et compétitions), et procéderont à la formalisation finale du projet de modification des championnats nationaux de jeunes (une réunion avec les cadres concernés de la DTN aura eu lieu sur ce sujet le 19 janvier).

c) Lors des contrôles hebdomadaires, il est encore fréquemment rencontré des dysfonctionnements dans la rédaction des feuilles de match, en particulier dans les compétitions pour lesquelles les arbitres sont désignés par les CRA (Nationale 3 féminine et championnats nationaux de jeunes). Des actions correctives concertées seront engagées.

- d) La commission proposera par ailleurs des ajustements réglementaires à la prochaine assemblée générale fédérale.
- e) Le Comité Directeur arrête la répartition de la redistribution aux participants aux finalités de la coupe de France masculine : vainqueur : 7000 €, finaliste : 4000 €, demi-finalistes : 2000 €.

9.2 - Arbitrage

- a) F. Garcia présente une nouvelle grille de répartition des arbitres dans les différents groupes pour les désignations à partir de la saison 2005-2006 (annexe 2).
- b) Les stages par groupe se dérouleront le 8 janvier pour le G1 (16 binômes), le 13 février pour le G2 (sur deux sites pour un total de 28 binômes) et le 26 mars pour le G0 (7 binômes). Il est prévu en moyenne quatre à cinq suivis par binôme. Les évaluations des arbitres du groupe G2 se sont déroulées de septembre à décembre ; une synthèse des évaluations sera faite lors de la réunion de la CCA du 9 janvier.
Les évaluations des arbitres des groupes G0 et G1 seront faites à partir du mois de janvier.
- c) Le nouveau livret d'arbitrage est disponible depuis le 17 décembre.
- d) F. Garcia présente un projet de nouvelle grille d'indemnités d'arbitrage pour les championnats nationaux fondée sur une valorisation du niveau d'intervention par rapport au grade. Le Comité Directeur en adopte le principe, la décision finale étant de la compétence de l'assemblée générale.
- e) Il propose également qu'au-delà de 500 kms les déplacements en voiture soient soumis à l'accord du Président de la CCA. Selon plusieurs membres du Comité Directeur, cette mesure pourrait être généralisée à l'ensemble des commissions.
- f) Deux membres de la CCA participeront à un colloque sur l'arbitrage organisé par l'EHF du 15 au 16 avril.
- g) A. Koubi informe le Comité Directeur que deux Ligues contestent le paiement des papillons de renouvellement des cartes d'arbitre.

9.3 - Développement

Une réunion de la commission s'est tenue le 11 décembre 2004, au cours de laquelle a été mise en place son organisation autour de quatre groupes de travail :

- Vie du club, jeunes dirigeants, labels (animé par Norbert Chetrit),
- Offres de pratique, Minihandball, Loisir, moins de 9 ans (animé par Jean-Pierre Gleizes),
- Sandball (la coordination de ce groupe est assurée par Emilie Bergier jusqu'à une réunion du groupe qui doit se tenir pendant le tournoi de Bercy),
- Handensemble (animé par Daniel Gougeon). L'objectif est l'intégration des personnes handicapées dans le Handball fédéral dans deux domaines : handicapés mentaux (Handadapté) et handicapés moteur (Handfauteuil). Dans de dernier domaine, une rencontre a eu lieu entre André Amiel, accompagné de Daniel Gougeon, et le Président de la Fédération Française Handisports, avec laquelle une convention est en préparation.

9.4 - Contrôle de Gestion

- a) Pierre-Michel Ferry a reçu, avec Jean Diméo, Président de la CNACG, deux personnes de l'Inspection Générale des Finances qui mènent une enquête sur l'exercice de la profession d'agent sportif. Une demande officielle sera faite aux clubs de la LNH, ainsi qu'aux deux clubs relégués en fin de saison 2003-2004 de fournir certains documents.
- b) En matière de contrôle, un club de D1 féminine ne répond pas aux demandes écrites de la commission. André Amiel et Jacques Taillefer rencontreront le Président de ce club le 16 janvier.
- c) Pour préparer la prochaine saison, la commission demandera aux quatre premiers de D2 féminine et de chacune des deux poules de N1 masculine, certains documents comptables, afin d'examiner leur situation au regard de leur accession éventuelle aux secteurs élite.

9.5 - Statuts et réglementation

a) Une réunion de la commission a lieu ces 7 et 8 janvier avec deux objectifs : d'une part dresser un état des lieux et d'autre part procéder aux premiers contrôles concernant les obligations 2004 - 2005 (vérification des fiches navettes et des documents envoyés par les Ligues). Les anomalies constatées et les pièces absentes seront signalées aux Ligues et aux clubs, qui auront deux semaines pour régulariser la situation. Une deuxième réunion se tiendra les 21 et 22 janvier lors de laquelle les éventuelles décisions de sanction seront prises. En ce qui concerne les obligations d'arbitrage, les deux Ligues qui n'ont pas encore adopté le nouveau règlement (voté par l'assemblée générale d'avril 2003) seront contrôlés selon « l'ancien régime ».

b) Michel Grout annonce le lancement de l'opération de refonte des obligations par l'envoi d'un courrier aux Ligues et aux Comités afin de recueillir leurs remarques sur ce sujet. La synthèse des réponses permettra d'alimenter la réflexion, dont l'aboutissement se traduira par des propositions à l'assemblée générale fédérale d'avril 2006.

c) Une mise à jour du fichier des salles est lancée, en relation avec la CCA dont un membre est chargé de collationner les informations sur les salles recueillies par les arbitres.

9.6 - Discipline

a) Jean Laterrot signale que, depuis le début de la phase nationale des championnats de jeunes, la commission est saisie de 15 à 20 dossiers par semaine.

b) Il attire l'attention sur les conditions d'application des mesures conservatoires aux niveaux régional et départemental.

c) Il évoque plusieurs remarques concernant le comportement des arbitres.

9.7 – Finances et budget

a) Monique Ansquer propose la composition suivante pour la commission des finances et du budget : Joël Delplanque (Languedoc), Yann Fontaine (Bretagne), Eric Froin (Aquitaine), Francis Serex (Pays de la Loire), Thierry Sourdot (Provence - Alpes), Jean-Philippe Thoiry (Pays de la Loire).

b) Une réunion de la commission se tiendra le 19 février avec à l'ordre du jour : le budget 2005, le plan emploi, le règlement financier et une analyse des tarifs administratifs.

10 - Statistiques

Au 10 décembre, le nombre de licences enregistrées était de 258 611 (rappel pour saison 2003-2004 : 337 971), dont 230 835 licences compétitives (rappel pour la saison 2003-2004 : 233 704).

La séance est levée à 0h15

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB

INFORMATIQUE FÉDÉRALE

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2004

Préambule

La dernière mise à jour de la note d'information sur la situation de l'informatique fédérale, reprenant l'historique depuis octobre 2002, date du 31 décembre 2003.

Le présent document dresse un bilan de la situation de l'informatique fédérale au 31 décembre 2004, dans les différents domaines relevant du service informatique de la FFHB, depuis sa mise en place en septembre 2003 :

- Informatique du siège de la Fédération
- Logiciel fédéral
- Contrats d'assistance et de maintenance
- Supports de communication
- Minitel
- Télécommunications
- Refonte des systèmes d'information « métiers »

L'ensemble des actions, du service informatique, est regroupé ci-dessous par domaine. Ne sont pas incluses les tâches dites quotidiennes d'assistance, d'administration, de dépannage de l'informatique au niveau du siège de la FFHB.

1 – Informatique du siège de la Fédération

En 2004 a été lancée l'opération de modernisation des matériels informatiques du siège (l'ensemble du parc était obsolète : les machines avaient entre trois et sept années de fonctionnement au sein de la FFHB) : une première moitié du parc a été remplacé en 2004 ; L'autre moitié le sera en 2005.

Des nouveaux services vont être mis en place courant 2005 : banque d'images et vidéos, sécurisation accrue des données, service d'annuaire centralisé. Est également à l'étude un intranet interne au siège pour fin 2005 (plannings, documents partagés, recherche dans les documents existants, gestion du courrier et chrono correspondance, ...).

2 – Logiciel fédéral

Depuis octobre 2003, les tests effectués par la Ligue du Centre (où la V312 avait également été installée dans 5 Comités sur 6) dans le cadre d'une mise en exploitation dite de « vérification de service régulier », étaient globalement satisfaisants (y compris la récupération des données par les Comités), ce qui a permis d'envisager la diffusion dans d'autres Ligues.

Toutefois, une régression importante a ensuite été identifiée qui concernait le contrôle des brûlages. Le traitement de cette anomalie a donné lieu à de nombreux échanges entre la FFHB, la Ligue du Centre et le prestataire Must System, et à plusieurs versions intermédiaires entre décembre 2003 et mars 2004, date à laquelle une version diffusable a été validée.

La diffusion de cette version V 320 est intervenue à partir d'avril 2004 à l'ensemble des Ligues et Comités qui ont répondu à la sollicitation concernant l'architecture en place dans leur structure.

3 – Renégociation du contrat de maintenance et d'assistance

Le contrat de maintenance, qui datait de mars 2000, a été revu : le surcoût lié à la mise en service de la version V320 a été absorbé dans la renégociation et le coût de la maintenance est ainsi resté identique. De plus, les modalités de révision de prix (qui étaient floues) ont été clarifiées. La description du niveau de service attendu a également été détaillée.

L'assistance a, elle aussi, été complètement revue. Nous sommes passé d'un système d'abonnement individuel des Ligues et Comités volontaires à un contrat global FFHB.

Le coût pour les Ligues et les Comités passe d'un forfait de plus de 350,00 € HT à un paiement à l'intervention forfaitaire de 16,00 € HT (coût fixe). Une intervention est reconnue payable qu'après résolution du problème. Ainsi, ceux qui utilisaient précédemment le système de carnet de tickets ne perdent plus les tickets après un an s'ils ne les ont pas utilisés.

Le nouveau contrat de maintenance et assistance liant Must System et la FFHB est en place depuis avril 2004.

Les structures qui n'avaient pas d'assistance car elles en jugeaient le coût trop élevé, peuvent désormais utiliser ce nouveau mode d'assistance. Leur seule contrainte est de passer systématiquement par la FFHB.

Ainsi, le service informatique a résolu en direct à plus de 120 demandes d'assistance (gratuite) entre décembre 2003 et décembre 2004 et la FFHB n'a commandé que 21 assistances (payantes) à Must System depuis la renégociation du contrat.

4 – Supports de communication

4.1 – Site Internet

Le départ de Jean-Michel Lacroix, chargé notamment du site Internet, s'est fait juste avant la création du service informatique. Il avait mis en exploitation le nouveau site Internet deux semaines avant son départ.

Après un mois de fonctionnement, il a été constaté que le nouveau site utilisait un volume de ressources trop important sur les serveurs mutualisés qui l'hébergeaient. Cette situation pouvant conduire à la fermeture du site, le passage à un hébergement dédié a été nécessaire.

Le recrutement d'un webmaster (Elsa Robeveille) a permis d'améliorer la réactivité du système en permettant en particulier la mise en ligne d'informations directement par les possesseurs de ces informations à partir de n'importe quel accès Internet (procès verbaux par exemple).

L'ensemble des pages a également été redéfini, pour « alléger » le site, avec pour objectif l'amélioration des temps d'affichages et la simplification du code visuel.

Plusieurs évolutions ont aussi été réalisées :

- Saisie directe sur Internet des résultats des championnats des -18 ans, l'objectif étant de se séparer à terme des fonctions « Minitel ». Si cette opération est concluante, elle sera généralisée à l'ensemble des championnats nationaux (hors LNH).
- Mise en ligne de la documentation officielle de la FFHB : règlements, procès verbaux de réunion, contrat d'assurance, ...
- Mise à disposition de moyens pour un nouveau site Internet dont le sujet en est la formation des entraîneurs. Ce site, réalisé par des bénévoles, est en cours d'installation et d'alimentation en contenu, sous la coordination de François Rongéot.
- Un module « Actualité » a été mis en place pour permettre d'informer le public dès la page d'accueil des nouveautés du site Internet ou de toutes autres informations utiles.

La sécurisation des données du site Internet sera faite en 2005 : L'étude d'un site « miroir » sera réalisée pour éviter les indisponibilités (dix jours en 2004, soit moins de 3 % du temps).

4.2 – Newsletter

Les moyens nécessaires ont été mis à la disposition du service relations extérieures pour pouvoir disposer de la newsletter « Handline » visant à promouvoir le Handball à moindre coût en remplacement partiel de Handmag.

4.3 – Boutique en ligne

Deux boutiques ont été mises en ligne (la boutique « normale » et la boutique vidéo) reprenant l'ensemble des articles vendus par la FFHB en direct ou via AOC (VPC).

4.4 – Bulletin informatique

Un bulletin Informatique est diffusé par mail aux Ligues et Comités rappelant les points importants de l'informatique fédérale et l'avancement des projets en cours. La périodicité de ce bulletin est d'un tous les six mois environ. Le premier numéro a été diffusé en août 2004. Le prochain est prévu fin janvier 2005, dès qu'il y aura plus d'informations concrètes sur la suite du projet de refonte des systèmes d'information « métiers ».

Au sommaire du premier numéro, il y avait :

- Logiciel fédéral : déploiement de la Version 320
- Logiciel fédéral : assistance
- Refonte des systèmes d'information « métiers » du Handball
- Refonte : lancement du projet avec les clubs utilisateurs et étude de l'existant
- Site Internet de la FFHB
- Refonte : fonctionnalités générales
- Bulletin de participation à la relecture des documents du projet
- Des ordinateurs DELL à tarif préférentiel pour le Handball

5 – Minitel

Le service Minitel 3615 Hand ne fonctionne plus au niveau fédéral que pour la collecte des résultats. Cependant certaines structures utilisent encore ce service pour la gestion de leurs championnats. En cas de suppression de la saisie des résultats des championnats nationaux sur Minitel (passage à Internet après le test sur les championnats de moins de 18 ans), il faudra donc continuer à fournir le support à ces structures en attendant la mise en place du nouveau système d'information « métiers » qui devrait prendre le relais pour toutes les compétitions organisées par les structures fédérales.

6 - Télécommunications

Un appel d'offre a été réalisé par ACS (prestataire FFHB), afin de générer des économies sur la ligne budgétaire des communications téléphoniques. Le contrat de la partie « fixe » a été signé avec CEGETEL en décembre 2004. Il est maintenant en fonction. L'économie attendue est d'environ 13 K€ par an (à volume de communications constant). La partie « mobile » (GSM) est en cours de finalisation (détermination des forfaits et des bénéficiaires d'un mobile FFHB) et doit être conclue début janvier 2005. La mise en place sera faite courant janvier avec SFR. L'objectif est là aussi une économie de l'ordre de 10 à 15 K€ par an.

Un logiciel de suivi des coûts de communication « fixe » et « mobile » sera rapidement réalisé afin de mieux analyser et adapter le trafic de télécommunications (échéance : 1^{er} trimestre 2005).

7 – Refonte des systèmes d'information « métiers »

Face au bilan de la correction du logiciel fédéral, aux difficultés récurrentes d'utilisation (plus de 120 demandes d'assistance en un an), de l'indisponibilité de fonctions centralisées, de la non possession des droits sur le logiciel, de l'obsolescence des technologies employées, ainsi que des risques liés à la pérennité de la société Must System, il a été décidé d'étudier la refonte complète des systèmes d'information « métiers ». Dans ce but, le Président André Amiel a adressé fin avril 2004 un courrier aux Ligues et aux Comités pour les informer du lancement d'une étude approfondie du logiciel actuel dans l'objectif d'évaluer sa qualité et de recenser les besoins non satisfaits des utilisateurs, et pour solliciter leur collaboration à cette étude.

En mars 2004, le concours d'une société d'assistance à maîtrise d'ouvrage (Green Conseil) a été retenu après appel d'offres.

D'avril à octobre 2004, avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage et dix utilisateurs de Ligues et de Comités, les besoins fonctionnels ont été redéfinis et les documents suivants ont été rédigés :

- Description fonctionnelle générale
- Spécifications fonctionnelles détaillées
- Préconisation d'architecture technique
- Préconisation de charte graphique
- Cahier des charges d'un site de formation en ligne
- Cahier des charges de la consultation

De mi-octobre à mi-novembre 2004, dix sociétés ont été consultées. Ces sociétés ont été choisies selon des critères de compétence dans le domaine, de taille et de pérennité.

De mi-novembre à début décembre 2004, après dépouillement des réponses reçues, une « short list » de trois sociétés a été établie : Groupe Adeliior, Groupe Aptus, Manapps).

Ces trois sociétés ont été rencontrées mi décembre 2004 : dans tous les cas des modifications de points techniques ont été demandées et une révision des prix a été sollicitée. Les réponses finales étaient attendues pour le 4 janvier 2005.

Les contraintes imposées pour la réalisation de ce nouveau système sont en particulier :

- une conception basée sur les technologies Internet,
- un développement à partir de logiciels standards et libres de droits,
- l'absence de souscription de licence(s) pour les utilisateurs,
- la propriété intellectuelle totale laissée à la FFHB,
- une base de données centralisée exploitable par la FFHB,
- l'hébergement du système d'information chez des professionnels avec un service 24/24,
- la connexion au système depuis n'importe quel poste relié à Internet via ADSL ou par une liaison modem RTC bas débit,
- la formation « en ligne » sur les processus « métiers »,
- l'automatisation des tâches pour fournir l'information aux différents destinataires (comptage pour contrôle des obligations, arbitrage, automatisation de la mise en ligne des résultats sur Internet de tous les championnats gérés par le système au niveau national, régional ou départemental ...
- etc. ...

A noter que ces choix sont significativement différents de ceux retenus pour le logiciel fédéral actuel, et de ceux affichés par des fournisseurs potentiels de logiciels de gestion sportive.

Les prochaines étapes concernent :

- le dépouillement des offres finales,
- la présentation des trois solutions à des élus fédéraux,
- le choix du maître d'œuvre pour la réalisation
- la négociation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase de réalisation
- la mise en place des moyens FFHB : équipe de projet, utilisateurs référents, site(s) pilote(s), plan de communication
- etc. ...

Annexe 2

MODES DE DESIGNATIONS CHAMPIONNATS 2004 – 2005

Championnats	Groupes	Titre / Grade Label	Nombre de binômes	TOTAL
D1F / D1M / D2M	G0 / G1	International Continental Fédéral	23	189
D2F / N1M / N2M	G2	Fédéral Inter-Ligues Espoir Elite	28	
N1F / N2M / N3M	G3	Championnat F. Espoir national	46	
N2F / N3M	G4 / R1	Championnat F. Espoir national Régional	92	

MODES DE DESIGNATIONS CHAMPIONNATS 2005 – 2006

Championnats	Nombre de matchs	Groupes	Titre / Grade Label	Nombre de binômes	TOTAL
D1F / D1M	13	G1	International Continental Fédéral	16	189
D2F / D2M	14	G2	Inter-Ligues Espoir Continental	17	
N1F / N1M	26	G3	Championnat F. Espoir Elite	32	
N2F / N2M / N3M	102	G4	Championnat F. Espoir National	124	

MODES DE DESIGNATIONS -18 F/M 2005 – 2006

Du 1 ^{er} tour à la finale F/M	Espoirs départementaux, régionaux, nationaux
---	--

MODES DE DESIGNATIONS COUPE DE FRANCE F/M 2005 – 2006

Niveaux	Grades / Groupes
Du 1 ^{er} tour aux ¼ finales	Tous grades et groupes
½ finales + Finale	Groupe 1

MODES DE DESIGNATIONS COUPE DE LA LIGUE F/M 2005 – 2006

Niveaux	Groupe
¼ de finales	Groupe 1
½ finales	
Finale	